

JE PAYE MA CVE, JE SOUHAITE RECEVOIR DES INFORMATIONS

La Cotisation Volontaire Étendue est facturée par votre transformateur qui nous la reverse. Chaque moulin (privé ou coopératif) gère son fichier d'apporteur, nous n'y avons pas accès, nous n'avons donc pas votre nom et vos coordonnées.

Contact : 04 42 23 01 92 ou contact@franceolive.fr



J'AI UN DOMAINE, JE SOUHAITE APPARAÎTRE SUR LES SITES WEB OU LES DOCUMENTS DE PROMOTION ?

Dans ce cas, contactez le service communication à nyons@franceolive.fr qui vous enverra une autorisation de publication et un questionnaire à remplir pour mieux faire la promotion de vos produits. Sans cette autorisation de publication signée, nous ne pouvons publier vos coordonnées.

QUELS OUTILS D'INFORMATION AI-JE À MA DISPOSITION ?



Le site www.franceolive.fr est là pour vous donner un maximum d'informations. Il recense des informations techniques à destination des opérateurs de la filière (producteurs, transformateurs, metteurs en marché), résultats des actions, diffusion des documents réalisés, annonce des formations...



Le Nouvel Olivier : le seul magazine français consacré à l'olivier (technique, économie, ...) - sur abonnement (contact@nouvelolivier.fr ou 04 75 26 90 90)



La page Facebook - France Olive Pro : l'actualité de la filière au jour le jour.



La lettre d'information : actualité techniques (bulletin BSV et InfOlive, ...) et économiques de la filière, formations, concours... - Vous pouvez être informé de manière régulière en vous abonnant à la lettre d'information qui vous sera envoyée gratuitement par mail. Pour cela, il suffit de vous inscrire sur : <https://www.franceolive.fr/oleiculteur/lettres-dinformations/>



Les alertes SMS : en cas d'urgence sur les vergers (attaques de mouche importante, forte sécheresse...) un sms est envoyé à tous les abonnés du service. Pour s'abonner, c'est simple, il suffit d'aller sur le site de www.franceolive.fr



InfOlive / BSV : bulletins d'information et de préconisation pour la conduite du verger (basé sur les observations du BSV en matière de ravageurs, maladies, pluviométrie...). Disponibles sur www.franceolive.fr, rubrique oléiculteur / Bulletins d'informations



Le Cahier de l'oléiculteur : recense les produits phytosanitaires disponible pour l'oléiculture et donne les principales informations pour mener correctement son verger d'olivier. Distribué à 40 000 exemplaires via les ateliers de transformation (n'oubliez pas de le demander à votre moulinier/confiseur), il est également disponible gratuitement sur le site www.franceolive.fr



Le Guide de la protection raisonnée et de l'oléiculture biologique : guide complet pour conduire son verger d'oliviers. Distribué lors des formations organisées par France Olive, il est également disponible sur le site www.franceolive.fr



Les vidéos techniques : France Olive développe des vidéos courtes pour apporter des éclairages sur des sujets précis. Ces vidéos sont disponibles sur la page YouTube France Olive Pro et sur le site web.

Si vous ne trouvez pas, une seule adresse : contact@franceolive.fr



Un site est également dédié aux amateurs d'huile d'olive : huiles-et-olives.fr. On y trouve informations générales (produits, dégustations, oléotourisme...), recettes, adresses... N'hésitez pas à le consulter et à le conseiller à vos clients.

Les Huiles d'Olive de France sont aussi sur les réseaux sociaux, nous suivre : /HuilesetOlives